

Sujet : [INTERNET] "Projet Photovoltaïque – société NIEVRE AGRISOLAIRE – communes de DIROL et de GERMENAY".

De : "Jean Claude LACROIX" <

Date : 15/10/2022 01:26

Pour : <pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr>

ENQUÊTE PUBLIQUE "Projet Photovoltaïque – société NIEVRE AGRISOLAIRE – communes de DIROL et de GERMENAY".

A Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Suite au projet cité en référence, je viens, en tant qu'association environnementale vous informer de notre désaccord total quand à l'installation du projet de Parc Agrivoltaïque sur les communes de DIROL et GERMENAY. En effet, ce projet représente des impacts négatifs majeurs sur un grand nombre de domaines :

- 1- A l'heure où les surfaces de terres agricoles sont de plus en plus réduites par l'urbanisation et artificialisées, il faut arrêter ce piratage qui va à l'encontre des besoins futurs de nourriture de la population. Cette utilisation joue aussi sur l'avenir de nos paysans et exploitants agricoles.
- 2- Les paysages, l'environnement vont se trouver défigurés, le tourisme déjà perturbé par l'invasion des éoliennes va subir les nuisances de ces installations hideuses et bruyantes.
- 3- La valeur des immobilières va se trouver impactée pour les projets futurs et la venue ou le maintien des habitants.
- 4- A qui va profiter la production d'électricité, aux habitants immédiats ou à certaines personnes en conflits d'intérêt ? Il faut s'attendre à des plaintes à ce sujet. Il est inadmissible qu'on achète le consentement de ces installations à coups de milliers d'euros ponctionnés sur les consommateurs et des budgets indirectement publics !
- 5- L'impact écologique est une raison supplémentaire de stopper un tel projet. L'EAU, les SOLS (ZONES HUMIDES), la FAUNE, la FLORE, l'atteinte au CLIMAT vont être bouleversés durant des années, de façon irréversible.
- 6- Très peu de consultations des populations, pas de propositions de référendum citoyen, heureusement que cette enquête publique permet ce minimum d'expression !

Pour toutes ces raisons c'est un NON CATEGORIQUE A CE PROJET qui ne présente que des impacts négatifs quand aux supposés avantages promis !!!

Meilleures salutations.

JC LACROIX Président
asso-picama / Marnay Village
71710 ST SYMPHORIEN DE MARMAGNE
picama71@gmail.com - 06 84 41 04 88

Adhérez et faites adhérer vos proches à notre association citoyenne



si vous ne souhaitez plus recevoir de documentation,
merci de nous le faire savoir par retour de mail.



— Pièces jointes : —————

ENQUÊTE PUBLIQUE "Projet Photovoltaïque – société NIEVRE AGRISOLAIRE –
communes de DIROL et de GERMENAY". 15-10-2022.docx

25,8 Ko